

Monsieur le président, puisque je n'aurai pas le temps de terminer mes observations, puis-je vous signaler qu'il est dix heures?

[Traduction]

**M. le vice-président adjoint:** A l'ordre. Comme il est dix heures, dois-je quitter le fauteuil, faire rapport de l'état de la question et demander la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre?

**Des voix:** D'accord.

(Rapport est fait de l'état de la question.)

• (10.00 p.m.)

### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

**L'hon. M. Starr:** Le leader du gouvernement à la Chambre voudrait-il nous dire ce que nous ferons demain?

**L'hon. M. MacEachen:** Monsieur l'Orateur, demain, nous continuerons l'étude du projet de résolution touchant l'impôt.

### MOTION D'AJOURNEMENT ET DÉBAT

Une motion portant ajournement de la Chambre aux termes de l'article provisoire 39A du Règlement étant censée avoir été présentée:

#### LE NORD CANADIEN—LA RÉDUCTION DES AFFECTATIONS AUX SERVICES DE SANTÉ

**L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris):** Monsieur l'Orateur, tout à l'heure, nous avons été stupéfiés des méandres et de la confusion des politiques fiscales et économiques du gouvernement, et je veux profiter de cette occasion pour signaler à la Chambre une chose qui intensifiera le désarroi général déjà exprimé. Voici un rapport extrait d'un numéro récent de la publication *News of the North*, où l'on dit qu'il y a eu une réduction massive des fonds prévus pour le soin des habitants du Nord canadien, en particulier de ceux des Territoires du Nord-Ouest, et que cette réduction frappera principalement les Indiens et les Esquimaux de la région.

Le rapport s'inspirait de renseignements fournis par M. Gordon Butler, chef de la division des services de la santé publique dans le Nord, et il décrivait la sévérité de ces amputations. D'après M. Butler, il manque un quart de million de dollars aux fonds nécessaires pour payer les salaires, et les mesures d'austérité du gouvernement fédéral empêcheraient à sa division de continuer à assurer et à fortiori d'accroître les services sanitaires actuels.

La *Free Press* de Winnipeg a, le 2 mars, commenté ainsi ce rapport dans un éditorial dont voici un extrait:

Il n'y a eu, jusqu'ici, aucune manifestation contre la récente réduction des fonds destinés aux agents assurant dans le Nord les services sanitaires relevant du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. A qui manqueront ces \$104,000 que les employés et les piètres administrateurs de Radio-Canada ont consacrés à des chambres d'hôtel inoccupées lors de l'Expo? Ils manqueront aux fonctionnaires de la santé publique dans le Nord. Mais évidemment, cet argent ne leur permettrait que d'assurer des services sanitaires aux Indiens et aux Esquimaux du Nord. Et on vient de réduire leur budget.

Le moment et l'endroit conviennent bien pour faire ressortir ce problème. Nous savons tous que les Territoires connaissent un problème sanitaire indéniable. Comme je l'ai signalé à la période des questions aujourd'hui, le taux de mortalité infantile est extrêmement élevé, quatre fois celui de nos autres régions. Il dépasse même le taux que connaissent certains pays dits sous-développés. L'espérance de vie de notre population esquimaude est de 20.9 années par rapport à 35 années dans des pays comme l'Inde.

A une époque où le gouvernement se vante de l'innovation que représentent l'assurance frais médicaux et les soins médicaux pour tous les citoyens du pays, nous devrions à mon avis faire une pause, car notre ordre des priorités est clairement sens dessus dessous. Pas étonnant que les Canadiens perdent de plus en plus confiance dans un gouvernement qui fait valoir de fausses priorités, d'une façon aussi inexplicable.

Mon temps de parole achève, mais j'aimerais demander à celui qui parlera au nom du gouvernement, ce soir, si la grave lacune dans le domaine de la santé qui est due à cette économie mal placée de la part du gouvernement, sera comblée par l'établissement de l'assurance frais médicaux au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Sinon, le gouvernement mérite le blâme de la Chambre et des Canadiens.

**Mme Margaret Rideout (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur l'Orateur, tout en répondant aux remarques du député, j'aimerais consigner quelques faits au compte rendu. Il y a 28 centres de traitement, situés à des points stratégiques, dans les Territoires du Nord-Ouest. Ils resteront tous en service l'année prochaine, ainsi qu'un certain nombre de centres de santé, de stations de santé et de dispensaires. Après l'expansion accélérée des services médicaux et des services de santé publique, sans parler de l'inauguration de l'assurance-hospitalisation totale et de la mise en œuvre de services médicaux expressément